

Ordre du Jour

Réunion du Comité syndical

Mardi 14 Octobre de 9h00 à 10h30

Mairie de Savenay
2 Rue du Parc des Sports, 44260 Savenay

- Désignation du Secrétaire de séance et approbation du dernier compte-rendu
- Information sur les décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT

Le temps du débat

Débat exceptionnel à partir des enseignements tirés de deux recherches-actions conduites par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire en présence de Martin VANIER, Géographe et professeur à l'Ecole d'urbanisme de Paris.

La première recherche-action conduite par ACADIE (Martin Vanier), CHOROS (Jacques Lévy) et l'IFOP (Jérôme Fourquet) et soutenue par l'ANCT au niveau national, explore les principes de **justice territoriale**, mobilisés par les habitants au prisme du jugement de « **ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas** ». Les focus-groupes menés à l'échelle du Pole métropolitain Nantes Saint-Nazaire auprès d'habitants du péri-urbain et des agents de nos intercommunalités nous permettront de « territorialiser » les enseignements nationaux.

La deuxième recherche-action autour de l'intensité de ville, de vie et de nature, connue sous le nom de « **Désirs d'habiter** » a été l'objet d'une mobilisation enthousiaste de nos quatre communes lauréates (à savoir Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Mars-du-Désert, Rezé et Trignac) et de leurs habitants, **autour d'une nouvelle approche de l'habitat « et de la vie qui va avec ».**

De façon exceptionnelle, les élus concernés de ces communes sont invités à ce débat du Comité syndical afin de clôturer l'aventure ensemble.